

LE CRÉOLE À L'ÉCOLE DE LA RÉUNION : SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET CHOIX GRAPHIQUES

LAURENCE DALEAU (LA RÉUNION)



RÉSUMÉ :

Son écriture n'étant ni normée, ni standardisée, plusieurs solutions graphiques s'offrent à qui veut utiliser le créole réunionnais en classe. Cela pose des problèmes non seulement aux enseignants, mais aussi aux formateurs, aux parents, et bien entendu aux élèves.

Aujourd'hui différents dispositifs permettent en classe d'utiliser l'écrit du créole. Ces dispositifs correspondent à des situations d'apprentissage différentes avec des objectifs différents. Nous tenterons, dans notre communication de voir quelles caractéristiques devrait posséder la graphie la mieux adaptée à chacune des situations d'apprentissage, puis d'esquisser une synthèse de ces caractéristiques qui pourrait permettre de tendre vers une graphie satisfaisant autant que faire se peut aux différents besoins de l'enseignement.

CV :

Professeur des écoles, maître formateur et itinérante LCR à La Réunion.

Co-auteur de « Oui au créole, oui au français » avec Duchemann Yvette, Gauvin Axel et Georger Fabrice.

“

LAURENCE DALLEAU

**SITUATIONS
D'APPRENTISSAGE
ET GRAPHIES
DU CRÉOLE
RÉUNIONNAIS**

”

SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET GRAPHIES DU CRÉOLE RÉUNIONNAIS

INTRODUCTION / PRÉSENTATION

Son écriture n'étant ni normée, ni standardisée, plusieurs solutions graphiques s'offrent à qui veut utiliser le créole réunionnais en classe. La question de l'écriture du créole est une question qui préoccupe bon nombre de Réunionnais dont un très grand nombre de parents qui nous confient leurs enfants. En l'absence d'unité et par manque d'information, la crainte des parents est légitime.

Cette multiplicité d'écritures est une difficulté pour l'enseignement de la langue créole de La Réunion, pour sa simple prise en compte dans l'enseignement. Il est donc hors de question pour nous de nier qu'il existe là un problème. Ce serait faire preuve de mauvaise foi.

Cela admis, Nous ne sommes pas seuls à connaître cette situation, pour ne prendre qu'un exemple, l'unité graphique du français ne s'est faite que fort tard (XIXe siècle) et la graphie de Chrestien de Troyes n'est pas celle de Ronsard et Du Bellay, qui n'est pas celle de Molière, qui n'est pas celle de Voltaire. Madame de Sévigné écrivait le même mot de 3 à 4 façons différentes dans la même lettre... L'absence d'unité n'a pas empêché l'enseignement du français et par le français de se faire. Cette situation de polygraphie du créole réunionnais durera encore. Même si nous appelons l'unité graphique de nos vœux, et si nous espérons que ce colloque nous fera faire un grand pas dans cette direction.

En ce qui nous concerne, au niveau de l'enseignement, ce problème de la non-unité graphique doit être géré dans la plus grande tolérance. C'est ce que font, d'ailleurs, l'immense majorité des enseignants de LCR .

Ma communication s'intitule « graphie du créole et situation d'apprentissages »
Nos questions seront les suivantes :



QUAND, POURQUOI ET COMMENT METTRE L'ÉCRIT DU CRÉOLE

RÉUNIONNAIS À L'ÉCOLE AUJOURD'HUI ?

Quand et Pourquoi utilise-t-on l'écrit créole ?

Quelles graphies, l'institution autorise-t-elle dans les situations d'enseignement et d'apprentissage ?

Quels sont les choix graphiques faits aujourd'hui ? Quelle graphie est la mieux adaptée à telle ou telle situation d'apprentissage ?

Voilà toute une série de questions que je me pose et que je poserai aux spécialistes ici présents et au public, pour ne pas rester dans le doute et l'indécision. J'essaierai ensuite de faire une synthèse de mes conclusions partielles et tenterai de répondre à la question : quel type d'orthographe pour l'enseignement du, en, avec le créole réunionnais, aujourd'hui.

Dans un premier temps, je vais faire un état des lieux de : ce que l'institution dit au sujet de l'écrit du créole, et présenter les différents dispositifs qui renferment les situations d'apprentissages dans lesquelles le créole écrit est présent

Dans un 2nd temps, nous allons décrire les situations d'apprentissage proposées et les caractéristiques des graphies utilisées.

1. ETAT DES LIEUX AU SUJET DU CRÉOLE ÉCRIT DANS L'ENSEIGNEMENT

1.1 « OÙ » SE TROUVE LE CRÉOLE ÉCRIT DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?

Il est à noter que dans certaines situations l'enseignement du (LVR) ou par (Biling) le créole se fera par les habilités LCR ou les certifiés de créole qui ont eu une formation sur l'écriture du créole réunionnais. Leur choix graphique sera forcément motivé.

L'EFMC et la sensibilisation LCR (enseignement avec le créole) est certes ouvert aux enseignants habilités et aux certifiés de créole, mais aussi à tout autre enseignant qui n'aura pas forcément réfléchi à l'écriture du créole.

Dans le 1er degré, nous avons plusieurs dispositifs composés de situations d'apprentissage/ enseignement où l'enseignant comme l'élève rencontrera l'écrit créole que ce soit pour la lecture et aussi pour l'écriture

La classe bilingue créole français (dispensés par des enseignant habilités en LCR)
L'enseignement de la langue vivante créole (enseignant habilité créole)
La sensibilisation à la LCR (Tout enseignant)
EFMC (détailler Tout enseignant)

Dans le 2nd degré :

L'enseignement de la langue vivante créole (l'option LCR, La LV2, La LV3) (dispensé par certifiés de créole=
La sensibilisation à la LCR : tout enseignant (pour certains projets culturels)
EFMC ?? Dans des cas très particuliers (en marge du système ??)

Dans le supérieur :

Enseignement de la langue créole : La licence de créole, Le capes de créole, Le concours PE spécial créole, le concours avec l'option créole... (traduction, rédaction, grammaire)
A cela , je rajouterons une situation où l'on a pu rencontrer le créole écrit, soit en marge du système, soit en dehors du système (en marron):
L'apprentissage de la lecture en créole : situation qui n'a, malheureusement connu 2 innovations (Axel Gauvin et Sophie Jeambu).
Qui d'après nous pourrait aider à lutter contre l'illettrisme à la Réunion.

**1.2 LES POSITIONS OFFICIELLES DU CRÉOLE ÉCRIT
DANS L'ENSEIGNEMENT ?**

Souvent , nous entendons dire : « on impose le kwz dans les écoles ». Cela est complètement faux.

Je vais vous présenter les décisions prises et les textes officiels qui régissent l'écrit du créole dans l'enseignement.

Dans le supérieur (La licence de créole, Le capes de créole, CRPE ...), en l'absence de textes officiels, lors d'une réunion de concertation entre les enseignants il a été décidé, que la graphie 77 (phonologique) serait la graphie officielle de l'enseignant. Les étudiants ou stagiaires adopteront eux une graphie historique .

Dans le primaire et le secondaire , le programme officiel (académie de la Réunion) donne les directives au sujet du créole écrit à l'habilité LCR et au certifié de créole au sujet de l'enseignement du créole:

« Activités de lecture : le choix des œuvres et des extraits est subordonné à des contraintes pédagogiques (difficultés, intérêt littéraire, apports culturels). Les textes seront proposés dans la graphie choisie par leur auteur, et aucune œuvre ne sera exclue du fait de la graphie.

Activités d'écriture.

Il faut distinguer l'école du collège.

*L'entrée active dans l'écriture est réservée au collège.
Mais à l'école primaire les écrits en créole existent selon deux modalités :*

*d'une part, lorsqu'il l'estime nécessaire, une trace écrite de l'enseignant, dans une graphie possédant une cohérence interne
d'autre part des écrits produits par les élèves : il s'agit de productions courtes (récits, poésies, sirandanes...), auxquels on ne demande que d'être compréhensibles : la maîtrise de l'écriture du créole n'est pas objet d'évaluation.*

[...]

Au collège, le créole écrit devient objet d'apprentissage, c'est-à-dire que l'élève est amené à communiquer par écrit en créole et sa production est évaluée, excepté l'orthographe (voir la partie « compétences grammaticales »).

Aucune graphie n'est imposée, le mode de passage du créole oral au créole écrit est laissé à l'appréciation pédagogique de l'enseignant en fonction de ce qui s'avère le plus utile pour ses élèves ».

Pour le primaire comme le Secondaire, dans les situations d'enseignement de la langue créole, mais aussi dans les classes bilingues, le choix graphique (entre les graphies historiques) est donc laissé aussi à l'enseignant pour les traces écrites .

Dans le 2nd degré, les élèves seront sensibilisés aux différentes graphies et à leur fonctionnement.

Au sujet de l'EFMC et de la sensibilisation, le choix est laissé aussi à l'enseignant, il est à noter que ce ne sont pas forcément des enseignants habilités, des enseignants qui n'ont pas forcément eu une formation sur l'écrit du créole.

ANALYSE

L'avantage de permettre un libre choix graphique (en enseignement / bilingue) est d'après nous une richesse, l'enfant aura vu différentes façon d'écrire et aura appris à s'adapter aux graphies : il fera ce que l'on appelle une gymnastique intellectuelle mais là aussi l'inconvénient pour un élève du libre choix de l'enseignant et de la multiplicité des graphies est que c'est à l'élève de s'adapter à la graphie de l'enseignant.

En effet, un élève dans sa scolarité aura des enseignants différents selon les années et donc des graphies différentes pour les traces écrites. Dans certains lieux et établissements, une concertation a lieu entre enseignants : cela est d'après nous une bonne chose.

2. LES SITUATIONS ET LA GRAPHIE CHOISIE

2.1 LA SENSIBILISATION LCR

Tout enseignant (1er et 2nd degré) peut mettre en place cette sensibilisation à la langue et à la culture réunionnaise.

La langue créole est vecteur d'apprentissage et non objet.

Objectifs

- intégrer des connaissances élémentaires sur les langues et cultures régionales dans les activités et les champs disciplinaires de la classe;
- sensibiliser l'élève à la langue et à la culture régionales à travers l'apprentissage et l'utilisation d'éléments culturels de tradition ou de création dans les activités de la classe.

Description/ exemple/ analyse

C'est essentiellement un enseignement de la culture selon la matière vue ou alors le projet mis en place : classe à PAC (Projet d'action culturelle)

Les supports sont des textes en français, ou en créole (de différentes graphies), ou bilangues.

La production d'écrit est en français (en relation ou en prolongement de la production d'écrit en français) ou en créole (longueur limitée, comme par exemple un poème, un texte dicté à l'adulte, une écriture collective de conte).

Il n'y a pas d'apprentissage de la langue créole : grammaire, lexique, communication.

Dans le 1er degré, l'horaire est de une heure maximum.

Le créole est vecteur d'apprentissage.

Ces écrits créoles dans ces situations d'enseignement de la culture ne sont soumis à aucun texte officiel, il n'y a pas de directives.

L'enseignant choisit donc sa graphie et ne fait pas d'étude de graphie avec les élèves. Le problème graphique n'est pas envisagé .

2.2 ENSEIGNEMENT DE LA LVR/LCR (CRÉOLE)

Dans le 1er degré, il est appelé « option LVR » et dans le 2nd degré, nous le retrouvons dans l'option , la LV2, la LV3...

Objectifs

Dans ce dispositif, la langue créole est l'objet d'apprentissage, elle est étudiée pour elle-même en tant que langue à part entière : il s'agit d'apprendre le créole pour ceux qui ne le parlent pas et d'approfondir la langue et la culture créoles pour les autres. Il y a un travail des compétences lexicales, grammaticales et culturelles mais aussi des compétences de communication.

Les supports pédagogiques sont en grande majorité en langue créole mais aussi en français.

La lecture et la production d'écrit sont en langue créole.

Dans tous les cas, les textes sont proposés dans la graphie de leur auteur.

Pour les textes « étymologiques », autant leur aspect littéraire et culturel peut être intéressant, autant leur utilisation pour l'étude de la langue créole, en particulier de la grammaire créole peut poser des problèmes.

Exemples

Etude d'un « échantillon » de la graphie «étymologique» :

« La misère moin la boire

L'a rest' dand' mon gosier »

Extrait de Plime la misère de Jean Albany

Ce qu' Albany écrit « l'a » est un marqueur préverbal du passé.

On peut s'imaginer que le « l' » est un pronom complément d'objet.

« **Papangue le roi z'oizeau, y vole dans l'ciel....** »

« Guette à moin, coment mi vole en l'air... »

Georges Fourcade (Z'histoires la Case)

« **Papangue le roi z'oizeau, y vole dans l'ciel....** »

Je reviens sur l'exemple donné hier par Marie Chr. Hazaël Massieux

En français, « y » est un pronom personnel complément et remplace un nom.

En créole, c'est un indice préverbal.

« **Guette à moin, coment mi vole en l'air...** »

« à » préposition en français.

Cela voudrait dire que l'on peut enlever « moin » et le remplacer par un nom propre.

« Guette à Julien » : cela n'est pas possible.

Un dernier exemple sur les déterminants ???

Pour traiter les points grammaticaux en créole, il serait donc plus pertinent de prendre une graphie à base phonologique.

Car Prendre comme support, pour l'étude de la grammaire, un texte en « étymologique », risque, d'après nous, de développer une fausse conscience grammaticale.

Cela dit utiliser une graphie strictement phonographique (dont la seule préoccupation est de marquer les sons), pose aussi un certain nombre de problèmes (vitesse de lecture, accès au sens direct dans un texte, distinction des homographes,..) que d'autres communicants traiteront probablement.

2.3 L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN MILIEU CRÉOLOPHONE

Ce dispositif existe avant tout dans le 1er degré.

On s'appuiera sur la langue créole pour une meilleure maîtrise de la langue française. Tout enseignant peut mettre en place un enseignement de l'EFMC.

Les objectifs

- permettre à l'enfant de maîtriser la langue française en prenant en compte le créole ;
- permettre à l'enfant d'analyser les mélanges créole/français pour améliorer la distinction des codes

Dans les classes de cycle 2, cet apprentissage se fera surtout à l'oral.

Dans les classes supérieures (à partir du CE2), l'écrit du créole apparaît.

Exemple

De nombreux élèves ont un discours constitué de « mélanges » (français et créole) : d'ordre lexical, morphosyntaxique, phonologique. Une des situations d'apprentissages consiste à afficher les phrases « mélangées » et à reformuler en créole et en français afin de pointer l'écart à la norme du français pour arriver à une maîtrise du français standard.

Développons les compétences ;

Un mélange de type lexical

Je présente la phrase « je ferme le barreau ».

Après les deux reformulations

et analyse/recherche avec les dictionnaires, les élèves arrivent aux définitions et repère donc « l'écart », il y a proposition d'une distinction des deux langues en écrivant baro en créole différemment de barreau français car ils ne veulent pas dire la même chose.

Dans la langue française : le mot barreau a deux sens (petites barres / profession d'avocat).

Dans la langue créole il n'a qu'un sens qui est différent de celui du français : portail
Le mot « baro » créole a un sens différent de celui en français (barreau) qu'il faudra expliquer.

créole *Mi férm le baro. (Mi tak baro)*

« Mélange » *Je ferme le baro.*

français *Je ferme le portail.*

Il nous semble pertinent de différencier la façon d'écrire et de choisir une écriture phonologique.

2.4 LES CLASSES MATERNELLES BILINGUES

Les classes bilingues n'existent aujourd'hui qu'au niveau maternelle.

Nous rappelons que seuls les habilités peuvent dispenser un enseignement dans ces classes.

Les objectifs linguistiques

- permettre à l'élève d'atteindre un haut niveau de compétences en créole et en français

- développer dès le plus jeune âge des compétences métalinguistiques qui favoriseront l'apprentissage des langues en général.

Aucun texte n'impose aujourd'hui une graphie aux enseignants qui sont libres de choisir leur graphie.

Le programme officiel

L'enseignement est à parité horaire et le programme officiel est celui de la maternelle dont voici des extraits concernant l'écrit, je cite :

« À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- différencier les sons ;
- distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés ;
- faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit ;
- reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet ;
- mettre en relation des sons et des lettres ».

Place de l'écrit dans les classes bilingues à La Réunion

Pour les classes bilingues, ces compétences précédentes seront travaillées dans les deux langues.

Certains enseignants par prudence n'ont pas introduit dans leur classe, l'écrit du créole est présent malgré tout dans la majorité des cas .

Nous retrouvons des affichages en créole et en français pour :

Les rituels du matin comme la météo, la date,...

Les couleurs, les chiffres,..

Des supports : albums, devinettes, imagiers...

Le cahier de l'élève..

L'élève est donc dans un « bain » d'écrits en créole et en français.

De même, la conscience phonologique sera aussi travaillée en créole, ce qui pour nous est une bonne chose car l'enfant apprendra à reconnaître les sons des deux langues.

Ce travail de la conscience phonologique est un travail extrêmement important dans le processus d'acquisition du principe alphabétique.

Comme le dit Michel Fayol,

« la connaissance des noms et sons des lettres joue un rôle fondamental , comme l'ont clairement mis en évidence les résultats des recherches de ces 3 dernières décennies : cette connaissance constitue un très bon prédateur de la réussite ultérieure de l'apprentissage de la lecture » .

Appariement lettre/ son

Les graphies phonologiques, qui sont transparentes (qui possèdent une correspondance assez biunivoque lettre/ son / z=z ; nos graphies phonologiques qui sont par essence transparente un son= une lettre) , sont les plus aptes à permettre l'appariement lettre/ son. Il nous semble qu'à certains niveaux des certains problèmes risquent de se poser.

Je crois qu'il faut profiter de la présence de spécialistes parmi nous pour qu'ils nous éclairent sur ce sujet.

Prenons l'exemple du graphème z :

Il correspond dans certains cas :

Un seul phonème : [z] zzzzz

Koulèr : ROZ

Ou bien,

Certains professeurs, pour tenir compte des variétés de langues (ce qui est une bonne chose), pourront le faire correspondre à 2 phonèmes [z] zzzzz et [j] jjjj non pas selon la position de la lettre dans le mot mais selon la variété de langue.

Pour la date : La maîtresse pourra expliquer

ZORDI

Nou lé vandredi

Ce mot qui s'écrit « ZORDI »pourra être prononcé zordi (une variété de langue)/ jordu (l'autre variété)

Réfléchissons à la lettre z qui pourra se prononcer zzzzzzzzz ou jjjjjjjjjj

Si l'enfant sait que la lettre z peut se prononcer [z] et [j], que fera t-il devant le mot « zoizo » ?

Peut être le prononcera-t-il globalement grâce à l'image mais aura-t-il fait la correspondance entre lettre et son.

L'appariement phon/ graph semblerait-il ici compromis ?

Ce n'est pas une critique, ni une objection mais bien une question que je me pose et que je pose.

Au graphème « g », les écritures phonologiques ne font correspondre qu'un seul phonème [g] :

L'élève pourra donc voir, lors d'un Travail sur les instruments de musique (imagier, affichage dans la classe:

en créole
Gitar

En français
Guitare

Qu'en il sera devant le mot français girafe (travail sur les animaux) ,ne risque-t-il pas de dire guirafe ???

Saura t-il faire la double correspondance :

G+I = GUI en créole

G+I= JI en français

Même s'il le fait n'y aura-t-il pas là une surcharge cognitive ?

Mais d'autre part, suffit -il à l'enfant d'apprendre le code , d'avoir la conscience des codes pour ne pas tout mélanger ? N'y a-t-il pas à ce niveau des mécanismes inconscients qui n'ont rien à voir avec le raisonnement.

Je pourrai donner bien d'autres exemples, où le même problème pourrait se poser

Par exemple :

Un seul s entre deux voyelles en créole

En maternelle, nous sommes aussi en phase de pré-alphabétisation.

Pour Michel Fayol (« orthographeur ») résumant l'opinion de plusieurs chercheurs : au cours de cette phase, du fait d'expositions répétées, les enfants peuvent avoir appris des associations régulières entre référents et/ou situations et formes graphiques et/ou sonores.

Ici, ces associations régulières existent-elles vraiment ? (Association régulière ? aköz nana dé Cas)

Par delà ces question que je me pose, la solution qui me semblerait la plus simple, pour l'appariement lettre/ son, serait d'adopter une graphie phonologique bien entendu, (j'insiste là-dessus) mais qui ne soit pas, à aucun niveau en contradiction avec les solutions de base (correspondances grapho les plus fréquentes) du français (dans laquelle de toutes façon il faudra qu'il sache lire).

Et qu'on ne dise pas que le créole sera calqué sur le français. N'oublie pas que nous avons déjà adopté (dans nos écritures phonologiques et en respectant le principe de réalisme) des solutions typiquement françaises , que l'on ne retrouve pas dans les autres langues :

/IN/ : IN

/ON/ : ON

/OI/ : OI

/AN/ : AN

Même avec ces concessions supplémentaires , zoizo restera zoizo, roz = roz...

Pour Gitar s'écrirait « guitar »

C'est une vraie question que je pose aujourd'hui en particulier aux spécialistes présents .

Pou zordi, accord en tre enseignant / classe/ parent dans une réunion de rentrée , si la majorité préfère z, on le fera et il faudra prononcer la lettre d'une seul façon.

2.5 L'ALPHABÉTISATION EN CRÉOLE

Dans un 1er temps, nous allons reprendre, pour l'essentiel, les réflexions que les auteurs de « oui au K, oui au F » ont menées :

« Le problème de l'illettrisme¹ est dramatique à La Réunion. Rappelons que 110 000 à 120 000 personnes sont illettrées.

Combien sont-ils, au collège, victimes en grande partie de notre enseignement ? Les méthodes employées jusqu'aujourd'hui pour résoudre ce problème nous semblent avoir montré leurs limites.

Cela n'est pas étonnant : c'est trop demander à un cerveau que

- a. d'apprendre à lire
- b. dans une langue non maîtrisée,
- c. dans une graphie opaque comme l'est celle du français,
- d. surtout si on l'envoie dans un monde culturel qui n'a rien à voir avec le sien.

Cela fait plusieurs difficultés à résoudre simultanément, dont certaines ont un coût cognitif trop élevé, insurmontable pour une partie importante de nos élèves. Si l'on ajoute à cela les aspects psychologiques du problème², persévérer dans la voie actuelle nous semble difficilement justifiable.

Une solution radicalement novatrice pour ces jeunes élèves qui sont perdus s'il n'y a pas remise en cause profonde des méthodes peut être envisager.

Cette solution, à la fois basée sur des études scientifiques et sur des résultats obtenus dans la pratique, à La Réunion même, consiste en

1. Un apprentissage de la lecture en créole, dans une graphie transparente³, à partir de la réalité réunionnaise.
2. Un réinvestissement des acquis en français, pour la lecture du français.
3. Un enseignement simultané du français langue seconde non étrangère, avec des méthodes adaptées.

Si la langue de l'enseignement de la lecture/écriture — en l'occurrence la langue créole pour ces jeunes — est suffisamment maîtrisée, si la graphie est transparente, si on arrive à leur donner confiance en eux, à leur montrer que l'on respecte leur langue, leur culture, leur identité, alors l'apprentissage de la lecture leur deviendra possible.

Il faudra ensuite réinvestir cette acquisition pour le français.

Nous devons nous pencher alors sur le problème de la graphie à utiliser pour le réapprentissage de la lecture en créole (j'ouvre une parenthèse pour dire que le pb de l'apprentissage de la lecture dans les classes bilingues devraient se poser dans les termes identiques).

J'ai parlé pour le créole de graphie transparente cela ne peut donc être qu'une graphie phonologique. La graphie dite étymologique étant probablement aussi opaque que celle du français dont elle s'inspire.

Mais quelle est la graphie phonologique que l'on pourrait adopter ?

Comme , de toute façon, il nous faudra aller vers la lecture du français, la solution qu' Alain Bentolila propose, et je vais le citer , me semble digne d'intérêt :

Alain Bentolila : «Je serais plutôt pour le choix de l'écriture la plus simple, mais une écriture qui ne prenne pas systématiquement le contre-pied du français. Passons sur la référence aux racines savantes, au grec, au latin. Il faut prendre la graphie la plus fréquente en français, en procédant à des relevés d'occurrence, favoriser la proximité du français en évitant les écueils de l'exception.»

Occurrence= fréquence d'utilisation des graphèmes = f/ p/

CONCLUSION

Quel type d'orthographe pour l'enseignement du, en, avec le créole réunionnais, aujourd'hui ?

Dans les situations d'apprentissages les plus importantes, il nous semble que ce serait la graphie phonologique qui devrait nous servir de base mais cela dit, la contradiction avec l'orthographe du français me semble poser de réels problèmes.

Rappelons que (d'après Le petit Robert de la langue française) l'illettrisme est l' «état de l'illettré incapable de maîtriser la lecture d'un texte simple », que l'analphabétisme est l'état de l'analphabète : personne «qui n'a pas appris à lire et à écrire ». voir fiche III.5

Nous rappelons qu'une graphie transparente est une graphie alphabétique la plus proche possible de la transcription des sons : l'espagnol, l'italien, l'allemand ont des graphies transparentes. Au contraire une graphie opaque s'éloigne de la transcription des sons : le français et l'anglais ont des graphies opaques.